

SEANCE DU COMITÉ DU 10 FÉVRIER 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille quatorze, le dix février à quinze heures, les membres du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France se sont réunis au nombre de quatre-vingt-quatorze à la Maison de la Chimie – 28, rue Saint-Dominique à Paris 7^{ème}, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Guillet, ayant été régulièrement et individuellement convoqués par le Président du Syndicat, le trois février deux mille quatorze.

Un délégué a donné délégation de vote.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures.

À l'unanimité, M. Christophe Brun, délégué titulaire de la commune de Maisons-Alfort, est désigné comme secrétaire de séance.

Le Comité,

- a approuvé le procès-verbal de la séance du Comité du 16 décembre 2013 ;
- a pris acte :
 - du compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par délibération n° 10-09 du 8 février 2010,
 - de la liste des marchés de plus de 20 000 € hors taxes conclus par le Sigeif en 2013 ;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2014, des frais d'inscription des élus du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, la prise en charge au titre de l'année 2014, des frais d'inscription et de mission des fonctionnaires du Syndicat participant aux congrès, colloques et manifestations diverses organisés par les organismes associatifs auxquels adhère le Sigeif ;
- a approuvé, à l'unanimité, la délibération prévoyant l'inscription au budget 2014 des frais de représentation pour le Président et le Directeur général du Syndicat ;
- a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif de l'exercice 2014 ;

.../...

- a approuvé, à l'unanimité, le rapport de contrôle de la concession de distribution publique d'électricité portant, pour la partie technique et pour la partie comptable, sur l'exercice 2012 ;
- a pris acte du rapport des enquêtes de satisfaction auprès des clients du gaz et de l'électricité dans les communes adhérentes du Syndicat pour l'année 2013 ;
- a approuvé, à l'unanimité, le protocole d'accord entre le Sigeif, ERDF, Débitex Établissement Public et Débitex Télécom pour l'utilisation des supports de réseau électrique de distribution publique comme appuis communs sur le territoire communal de Gagny ;
- a approuvé, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des effectifs du Syndicat :
 - à compter du 1^{er} mars 2014, transformation d'un poste d'ingénieur en poste d'ingénieur principal, responsable du service PAO,
 - autorisation de pourvoir un emploi permanent, ingénieur chargé de la coordination du groupement de commandes gaz, par un agent contractuel ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 16 heures 45.

Affiché le 10 février 2014,
Le Président du Syndicat,



JEAN-JACQUES GUILLET
Député des Hauts-de-Seine
Maire de Chaville